

PROCESSUS DE RECHERCHE EN ÉDUCATION PERMANENTE ET PARTICIPATION UNE QUESTION D'HOMOLOGIE

Par Jérôme Petit et Jean Blairon

PROPOSITION GÉNÉRIQUE

Le Décret pris par la Fédération Wallonie-Bruxelles en 2003 entend notamment soutenir la vie associative en instituant la « Production d'analyses, de recherches et d'études critiques sur des thèmes de société ».

Le Décret dispose que cette production doit s'inscrire dans la perspective de la visée générale définie par l'article 1er :

« Le présent décret a pour objet le développement de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle. »¹

En matière de production d'analyses et d'études critiques, notons d'emblée que la participation des publics concerne la **visée** du travail, quant à ses effets, mais aussi éventuellement son **moyen**, et, le cas échéant, son **objet**. Dans certains cas, ces trois niveaux peuvent se cumuler : nous avons par exemple tenté d'analyser les processus de participation dans lesquels des personnes frappées par la pauvreté ou menacées d'appauvrissement pouvaient s'engager (objet) ; nous avons procédé à une étude qualitative et participative (moyen), en espérant évidemment favoriser ce type d'engagement (effets)². Rien ne dit cependant qu'il faut chercher le plus grand cumul possible : favoriser l'exercice de la critique et l'implication en communiquant des éléments « donnant à penser et à agir » nous paraît aussi essentiel.

Vue de cette manière, l'activité de recherche qui conduit ainsi à la production d'analyses et d'études critiques ne peut que faire écho à cette forte affirmation de Michel de Certeau quant à l'action culturelle :

« Des questions neuves dans la société trouvent ainsi une représentation. On ne peut dissocier ici l'acte de comprendre l'environnement et la volonté de le changer. La « culture » en reçoit une définition : il n'est possible de dire le sens d'une situation qu'en fonction d'une *action entreprise* pour la transformer. Une **production sociale est la condition d'une production culturelle**. »³

1 Décret relatif au soutien de la vie associative dans le champ de l'éducation permanente, 17 juillet 2003, accessible sur le site du service de l'éducation permanente de la FWB: http://www.educationpermanente.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/sites/edup/upload/edup_super_editor/edup_editor/documents/Judith/Decret_17.07.2003_coordonne.pdf&hash=e4896644ae1020f1bb76e1d450370936ac57053e.

2 Cf. notre étude « Lutte contre la pauvreté et figures de la participation », *Intermag*, 2012, <http://www.intermag.be/analyses-et-etudes/lien-champ-associatif-institutions/375-etude-lutte-contre-la-pauvrete-et-figures-de-la-participation>.

3 M. de Certeau, *La culture au pluriel*, Paris, U.G.E., 1974, pp. 248-249.

Nous pensons qu'une proposition générique peut en être déduite pour ce qui concerne l'activité de recherche en éducation permanente :

« Des questions neuves dans la société trouvent ainsi une représentation. On ne peut dissocier ici l'acte de comprendre l'environnement et la volonté de le changer. La « recherche » en reçoit une définition : il n'est possible de dire le sens d'une situation qu'en fonction d'une *action entreprise* pour la transformer. Une **production sociale est la condition d'une production intellectuelle.** »

Cette proposition ne peut selon nous trouver tout son sens que si on prend en compte les évolutions des sociétés « capitalistes-démocratiques », pour reprendre ce terme de Luc Boltanski, et notamment le fait que la domination s'y fait plus « soft », plus discrète, mais non moins intense que dans les périodes antérieures⁴.

Deux dimensions de cette évolution sont fondamentales :

- la domination est souvent « technique », donc difficilement repérable ;
- elle est « cognitive », donc, mais installe aussi une épreuve redoutable touchant à l'accès à la production ; entendons par là que la lutte pour participer au débat passe par la conquête de la légitimité à participer à la production du sens :

« La lutte politique est une lutte cognitive (pratique et théorique) pour le pouvoir d'imposer la vision légitime du monde social, ou plus précisément, pour la reconnaissance, accumulée sous la forme de notoriété et de respectabilité, qui donne autorité pour imposer la connaissance légitime du monde social, de sa signification actuelle et de la direction dans laquelle il doit aller. »⁵

La condition de la **participation active** en matière de recherche en éducation permanente, posée par l'article 1er du décret, implique d'abord, dans cette perspective, de se confronter à la question de la légitimité à « dire le sens du monde social », en donnant une représentation à des questions neuves, en articulant ce travail à des actions sur l'environnement social.

Nous avons affaire en l'occurrence à un enjeu particulièrement exigeant d'homologie, puisque la participation active à la société (en tant qu'enjeu démocratique⁶) passe ainsi par une **participation à la lutte cognitive** et, en premier lieu, à la lutte pour la **légitimité à dire le sens du monde social**.

Exigence d'homologie qui se pose en deux sens : s'il n'y a pas de raison que l'enjeu de la participation s'arrête aux portes de la recherche dans nos sociétés « avancées », il y a probablement lieu de penser que la domination dans les démocraties techniques ne pourra être combattue que par des pratiques de participation à la définition du sens (signification/direction) du monde social et par les luttes qui visent à la rendre effective.

DONNER UNE REPRÉSENTATION À DES QUESTIONS NEUVES DANS LA SOCIÉTÉ

Notre interprétation de la lutte cognitive et de la lutte pour la légitimité accorde une place centrale au travail des institutions.

Les travaux de Luc Boltanski⁷ permettent de comprendre pourquoi l'exercice de la critique est indispensable dans les sociétés démocratiques.

4 L. Boltanski, « Domination simple et domination complexe », in *Rendre la réalité inacceptable*, Paris, Démopolis, 2008, pp. 149 et sq.

5 P. Bourdieu, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997, p. 221.

6 Rappelons les termes du Décret, fort ambitieux en termes de démocratie effective : « la stimulation **d'initiatives** démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté **active** et **l'exercice** des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective **d'émancipation** individuelle et collective des publics ».

7 L. Boltanski, *De la critique, Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, 2009.

Celles-ci donnent en effet aux institutions un rôle incontournable : celui de dire légitimement ce qu'est la réalité.

Le raisonnement de Boltanski, épistémologique et politique, est le suivant.

Par rapport à toutes une série de situations, les acteurs se coordonnent dans un registre pratique, qui donne priorité à la tâche à accomplir en faisant l'impasse sur bien des divergences constatées ou supputées. Par contre, le registre pratique montre ses limites lorsque les intérêts et les passions se déchaînent, par exemple à propos de décisions à prendre en matière de valorisation ou d'octroi : qui satisfait aux critères, qui a droit à..., qui est légitime pour..., etc.

Dans ce genre de situations, les disputes seraient sans fin s'il n'y avait des institutions : entendons dans ce cas des êtres moraux, qui se placent au-dessus de la mêlée des intérêts et des passions et qui prennent en charge d'instituer la réalité : de dire ce qu'elle est, de confirmer qu'elle est bien telle que son cadrage l'a prévu. Pensons par exemple aux **procédures** qu'un jury s'impose pour décréter qu'un candidat a satisfait ou non à un examen qui détermine l'octroi d'un titre.

Les institutions se meuvent donc dans un registre réflexif : elles prennent du recul, elles réfléchissent à la manière d'établir ce qu'est la réalité, elles se mettent en position de la confirmer lorsque c'est nécessaire (« toutes les procédures prévues ont été respectées, ce jury en est donc bien un, ses décisions sont en conséquence légitimes »).

Ce rappel sommaire permet de comprendre immédiatement que le registre institutionnel réflexif est indissociable de la critique qui l'interroge (et réciproquement).

L'exercice de la critique pose des questions neuves, leur donne une représentation en faisant exister publiquement des questions à trois niveaux distincts.

- Les épreuves prévues sont-elles mises en œuvre « dans les règles de l'art » (la critique peut démontrer qu'il n'en va pas ainsi, par exemple en dénonçant les discriminations dans les entretiens d'embauche) ?
- Les épreuves prévues sont-elles adéquates aux situations concernées (c'est le cas par rapport aux « épreuves » qu'impose « l'Etat social actif » aux personnes dont l'emploi s'est éloigné⁸) ?
- Le cadrage institutionnel de la réalité est-il pertinent ? Tient-il compte de tous les aspects du « monde », du « flux de la vie », par exemple des souffrances qui n'ont pas acquis de légitimité dans l'espace public ? (Pensons par exemple à la manière dont nos sociétés prennent en compte – ne prennent pas en compte la question des Roms⁹.)

Le recul réflexif et critique et tout ce qui le favorise participe donc intrinsèquement de la production de la société. C'est notamment en cela que l'activité de recherche critique est un élément-clé de la participation active à la démocratie.

Dans certains cas, on comprend immédiatement que la construction même de ces questions neuves ne peut s'effectuer légitimement en dehors de la participation des groupes et individus concernés, puisqu'ils jouent un rôle central dans la réalité qui fait l'objet de la critique.

La recherche critique en éducation permanente gagne à s'interroger en conséquence sur le mode de participation sur lequel elle s'appuie, qu'il soit direct ou indirect, et à se demander s'il est suffisamment homologique aux visées poursuivies.

8 Cf. notre recherche « Qu'ont à nous apprendre les NEETs ? », recherche menée pour l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ), septembre 2013, accessible sur leur site, www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=11412.

9 Cf. J. Fastrès et S. Hubert, « De Charybde en Scylla, petites chroniques d'une intégration impensée - les Roms en Wallonie », *Intermag*, 2009, <http://www.intermag.be/lien-socio-economique/121-de-charybde-en-scylla--petites-chroniques-dune-integration-impensee--les-roms-en-wallonie>.

Il faut refuser en effet de s'inscrire dans une logique de pillage ou de négation du capital culturel des participants, comme le reproche Bruno Latour à trop de travaux académiques :

« La question de savoir si vous restez avec les gens que vous étudiez ou si vous ramassez des données pour aller passer votre thèse à l'étranger relève de l'éthique (...) il y a un vrai problème éthique à partir du moment où l'on pose la question stratégique de savoir qui a le droit de connaître. »¹⁰

Il renchérit :

« la doctrine est ici de restituer et non de pratiquer la politique de la terre brûlée. Celle des sociologues consiste souvent à piller les données, à en parler ailleurs et à ne jamais revenir dans l'entreprise qu'ils ont pillée. A l'école des Mines, nous réalisons beaucoup d'études sur contrats. La restitution fait donc partie de notre travail et ceci ne nous a jamais créé de difficultés particulières. »¹¹

Il n'est pas davantage question de s'accommoder d'une division des tâches inégale vécue comme « naturelle » (chercheurs/ témoins, chercheurs/victimes par exemple) ni de se contenter de bonnes intentions ou de déclarations rhétoriques.

Edouard Delruelle l'illustre avec force : « *l'injonction de parler de soi-même n'est pas en soi une invitation à l'émancipation* »¹², rejoignant d'une certaine manière les positions d'un Alain Touraine :

« Il ne faut pas penser que la condition de privation, de mépris et d'exploitation subis, mène directement à la conscience du sujet. ».

La recherche en éducation permanente retourne la réflexivité sur elle-même en s'interrogeant sur la manière dont elle entend instituer le droit des groupes et personnes concernés à être considérés comme des participants de plein droit à son exercice.

Ceci pose au moins trois questions complexes.

TROIS ENJEUX D'HOMOLOGIE

L'identification, le traitement et la publication de « questions neuves » critiques dans la société n'a de chances suffisantes de se produire que si une participation suffisante, directe ou indirecte¹³, au travail de recherche est assurée d'une façon suffisamment homologique par rapport à la participation des groupes et des individus à la production de la société.

Sans entrer ici dans la technique de recherche proprement dite, on peut identifier trois enjeux en la matière.

a) La double similitude

Pierre Bourdieu a bien montré que les recherches qui voulaient se donner un programme critique devaient, dans leur pratique d'enquête, éviter toute imposition ou violence symbolique.

10 B. Latour, « Toute recherche est action ! », in *Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement*, n°30, 1997, p. 206, accessible sur le site de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), Département Sciences pour l'Action et le Développement : <http://www7.inra.fr/internet/Departements/SAD/rub3resu/EtudEtRech/etudrech30.htm>.

11 Idem, *Ibidem*, p. 203.

12 E. Delruelle, *Le sens de la participation des jeunes sujets de droit*, Actes de la journée d'étude organisée le 22 novembre 2011 par la direction générale de l'aide à la jeunesse à l'occasion de l'anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, Fédération Wallonie-Bruxelles, DGAJ, p. 18.

13 La logique même de la reconnaissance d'associations comme productrices d'analyses et d'études critiques **dans la durée** implique que les réflexions relatives à la participation portent plus sur le processus global que sur telle ou telle réalisation prise isolément.

La démarche d'enquête, par exemple, doit éviter **l'intrusion** qui est au principe de l'échange social que constitue l'interview, ce qui implique de « *mesurer l'ampleur et la nature du décalage entre l'objet de l'enquête tel qu'il est perçu et interprété par l'enquêté et l'objet que l'enquêteur lui assigne* »¹⁴.

Il convient en l'occurrence de réduire au maximum la **violence symbolique** qui peut s'exercer à travers la relation d'enquête en instaurant une relation « *d'écoute active et méthodique* »¹⁵. Mettre en œuvre des « dispositions à l'accueil » (de la parole des groupes ou personnes participant) implique une « aptitude à faire siens les problèmes de l'enquêté, à le prendre et à le comprendre tel qu'il est »¹⁶ : telle est la première similitude à construire.

La seconde consiste à créditer les personnes interrogées d'une capacité de construction d'un point de vue, tout comme le chercheur : cela passe par la nécessité de rendre possible l'expérience, pour les enquêtés, de pouvoir livrer un discours « *extra-ordinaire, qui aurait pu ne jamais être tenu, et qui, pourtant, était déjà là, attendant ses conditions d'actualisation* »¹⁷ ; de donner ainsi l'occasion aux personnes de « *s'expliquer* », c'est-à-dire de « *construire leur propre point de vue sur eux-mêmes et sur le monde* ».

Cette seconde similitude doit aller jusqu'à reconnaître aux groupes ou personnes participant un droit à s'engager comme à se désengager ; il ne peut être attendu d'eux qu'ils restent d'office « neutres » (certains commanditaires demandent qu'on n'interroge pas des « militants », à propos d'une évaluation d'une politique publique, par exemple...), ni qu'ils s'engagent d'office, ni qu'ils fassent de leur participation une priorité absolue : lorsque l'objet de la recherche porte sur les situations de désaffiliation, par exemple, le flux de la vie concerné peut être fait d'urgences, de surcharges imprévisibles, d'épreuves amplifiées par la solitude relative ; il serait indécent de ne pas en tenir compte en interprétant sur le mode du désintéret ou de la non-fiabilité des rendez-vous manqués ou reportés par des participants approchés

b) La réciprocité

L'exigence homologique impose aussi qu'en matière de production de savoir, un principe de réciprocité soit posé : chercheurs comme participants sont fondés à y contribuer.

Cette prise de position, les économistes A. Banerjee et E. Duflo l'illustrent bien :

« Lorsqu'on leur accorde une place, les pauvres figurent généralement comme les acteurs d'anecdotes tragiques ou édifiantes, des êtres dignes d'admiration ou de pitié, mais jamais comme une source de connaissance, ni comme des personnes qu'il importerait de consulter pour savoir ce qu'ils pensent, ce qu'ils veulent ou ce qu'ils font. (...) Dans *Repenser la pauvreté*, nous nous efforçons de mettre en lumière la richesse du savoir économique que l'on peut tirer de la compréhension de la vie des pauvres. (...) »¹⁸

La production de concepts, d'argumentaires, d'éléments de compréhension critiques n'est donc pas le fait des seuls chercheurs, mais il n'est pas d'office non plus le fait des personnes interrogées.

La **stigmatisation positive** est un piège redoutable en la matière, comme l'a montré Erving Goffman. Ce processus conduit à sur-évaluer n'importe quelle production d'une personne stigmatisée au nom même de l'attribut qui la stigmatise ; une manière d'admiration sirupeuse peut conduire à penser « *c'est formidable ce que tu dis – pour quelqu'un comme toi (qui n'est décidément pas comme moi)* » et, de là, à considérer toute opinion ou avis comme un énoncé de vérité.

Les opinions des personnes stigmatisées ne peuvent accéder au statut de vérité sous le seul motif qu'elles sont proférées par elles. L'exigence de pensée impose un effort de rencontre et de travail

14 P. Bourdieu, *La Misère du monde*, Paris, Seuil, 1993, p. 905.

15 *Ibidem*, p. 906.

16 *Ibidem*, p. 914.

17 *Ibidem*.

18 A. Banerjee et E. Duflo, *Repenser la pauvreté*, Paris, Seuil, 2011, pp. 10 et 14.

réciroque entre les chercheurs et les participants. Il s'agit bien pour chacun de tenter de trouver à rendre raison des situations étudiées.

c) *Le décalage symétrique*

Cet effort implique que de part et d'autre on cherche à se décaler par rapport aux évidences, par rapport à « la société en nous », notamment par rapport à la domination que chacun peut avoir intériorisée.

Alain Touraine évoque dans ce cadre un **travail de subjectivation** qui produit des « garanties d'action libre et des moyens de lutte contre la domination du pouvoir politique et économique ». Pour lui, ce travail de subjectivation n'est possible qu'au prix d'un travail de décalage par rapport à soi, à ses appartenances, ses goûts, ses projets... Il a cette formule :

« Le sujet ne se constitue qu'en se distanciant du « moi », donc de la vie individuelle qui est gouvernée par la recherche de l'intérêt ou du plaisir. C'est le sujet, ou, mieux, c'est le mouvement de subjectivation qui entre en conflit avec la face empirique du « moi ». (...) Ces formules peuvent sembler éloignées des réalités sociales observables, mais il n'en est rien ; car cette part de moi que j'abandonne est reprise par un système d'organisation et de production dont l'objectif est la destruction du sujet. Je travaille, je suis les instructions données, j'utilise des catégories formées pour définir et juger mes conduites (...).

On peut exposer autrement le même raisonnement. Le monde du profit et du pouvoir cherche à éliminer le monde du sujet par lequel il se sent dangereusement menacé. Pour s'en débarrasser, il crée des idéaux et des symboles auxquels les individus sont appelés à s'identifier de gré ou de force. Nous sommes tous invités à vivre en respectant des normes sociales fondées sur la science ou sur des règlements administratifs.»¹⁹

Cette exigence de « se décaler par rapport à la société en nous » doit évidemment être posée comme symétrique : si la rencontre entre le chercheur et le groupe participant aide chacun des protagonistes à y procéder, il n'y a pas de raison de considérer que seule une des parties concernées est enfermée dans les pré-notions ou les catégories de sens commun...

LA QUESTION DE LA RESTITUTION

Ces trois questions d'homologie se cristallisent probablement dans la question de la restitution des résultats de la recherche aux groupes et personnes qui l'ont permise.

Nous avons vu ci-dessus que Bruno Latour faisait de cette question une question éthique :

« la doctrine est ici de restituer et non de pratiquer la politique de la terre brûlée. Celle des sociologues consiste souvent à piller les données, à en parler ailleurs et à ne jamais revenir dans l'entreprise qu'ils ont pillée. A l'école des Mines, nous réalisons beaucoup d'études sur contrats. La restitution fait donc partie de notre travail et ceci ne nous a jamais créé de difficultés particulières. »

Notre analyse nous conduit à poser que la question de la restitution ne concerne pas qu'un éventuel commanditaire, qu'elle s'étend aux groupes et personnes participant.

La question de la restitution des résultats du travail de recherche à ceux qui l'ont permis est traitée avec des accents différents selon les auteurs et les points de vue structurant leur travail de recherche.

François Dubet, par exemple, envisage la restitution comme un « test de vraisemblance » :

19 A. Touraine, *Penser autrement*, Paris, Fayard, 2007, pp. 215-216.

dans cette perspective, la rencontre entre des chercheurs et des personnes interviewées conduit à vérifier la vraisemblance des interprétations qui ont été faites. François Dubet pose d'ailleurs que « la vraisemblance implique une double exigence. Elle doit être conforme aux normes habituelles du métier de sociologue qui organise et rationalise des données, qui puise ailleurs que dans son propre matériau et qui est soumis à une exigence de non-contradiction. Elle doit aussi être crédible pour les acteurs dont on postule qu'ils sont compétents et pas totalement aveugles sur ce qu'ils font dans la mesure où toute action exige une activité de justification et de compte rendu »²⁰.

Pour Alain Touraine, la restitution permet à l'équipe de recherche et au groupe participant de vérifier s'ils sont d'accord sur le niveau où se situe le conflit qui traverse l'objet de recherche : le conflit se cantonne-t-il à un niveau organisationnel, concerne-t-il le cadre politique ou « monte »-t-il jusqu'au niveau abstrait du « modèle de développement » qu'une société s'est donné (Touraine lit par exemple le mouvement anti-nucléaire comme un mouvement anti-technocratique) ?

L'intervention sociologique est alors une « analyse qui cherche à identifier le mouvement social présent dans l'action », par une pratique appelée de « conversion » :

« La conversion ne se juge pas sur l'acquiescement d'un groupe à une hypothèse présentée à un moment donné par le chercheur. Ce qui valide l'hypothèse est la capacité du groupe de réinterpréter et d'orienter son expérience passée, présente et à venir, en fonction de l'hypothèse proposée. »²¹

La restitution en l'occurrence est clairement performative.

Pierre Bourdieu insiste quant à lui sur l'effet de distance que la restitution du travail d'objectivation peut produire. Ainsi de ses recherches sur le système d'enseignement : le sociologue note le ressentiment de ceux qui doivent tout à l'école lorsque l'effet de reproduction de ce système est dévoilé :

« Ceux que l'école a libérés sont plus que tous les autres enclins à croire en l'école libératrice. Aliénés par leur libération, ils mettent leur foi en l'école libératrice au service de l'école conservatrice qui doit au mythe de l'école libératrice une part de son pouvoir de conservation. »²²

Il évoque par exemple les remous qu'avait suscités cette analyse pendant « La semaine de la pensée marxiste » :

« (...) une des réactions les plus violentes à ce que j'avais fait (...) est venue de la base du parti communiste, c'est-à-dire des miraculés de l'école, qui avaient deux raisons de m'en vouloir : ils m'en voulaient premièrement de dire leur inconscient, ce qu'ils avaient refoulé ; et ils m'en voulaient aussi et surtout, en tant qu'intellectuels, en tant qu'analystes, en tant que responsables politiques, de dire ce qu'ils auraient dû dire. »²³

Nous pensons que toute restitution au groupe participant, qu'il soit existant (un groupe constitué, éventuellement institué comme une association ou le public qui y est lié) ou virtuel (nous entendons par là un ensemble de participants interrogés individuellement, ensemble qui n'est tel que pour l'équipe de recherche), compose un cocktail entre ces trois accents.

Une des variables déterminantes de cette « composition » est probablement le type de critique que le travail de recherche produit : critique de la mise en œuvre des épreuves, de leur adéquation ou, plus radicalement, de la manière dont la réalité est « cadrée » institutionnellement, compte tenu de la position du groupe participant par rapport à ce type d'objet de la recherche.

20 F. Dubet, *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil, 1995, p. 48.

21 A. Touraine, *Le retour de l'acteur*, Paris, Fayard, 1985, pp. 206 et 211.

22 P. Bourdieu, *Interventions*, Marseille, Agone, 2002, p. 49.

23 P. Bourdieu, « Retour sur la réception des *Héritiers* & de *La reproduction* », in *Interventions*, Marseille, Agone, 2002, p. 74.

Mais il est une quatrième dimension fondamentale au travail de restitution : la constitution d'une « chaîne de traductions » dans laquelle le produit de la recherche va s'insérer (c'est le point de vue construit par Callon et Latour).

Le texte produit va en effet « circuler » dans des groupes divers, dans des versions différentes (résumé, texte intégral, extraits, propositions ou recommandations...), va influencer peu ou prou sur la manière dont la réalité est pensée et agie, pourra « servir » des intérêts éventuellement divergents, heurter ou séduire des destinataires multiples, bref produire plus ou moins de légitimité pour des locuteurs donnés et pour telles significations et orientations sociales.

Amblard et al. illustrent ce mouvement de traduction à propos de la question du trou d'ozone ; dans ce cas, l'opération de traduction « rapproche :

- les travaux des chimistes spécialisés sur la haute atmosphère et œuvrant au remplacement des chlorofluoro-carbones, accusés de crime contre l'écosphère ;
- la revendication d'un collectif d'écologistes se mobilisant pour le droit des générations futures ;
- ou bien encore la réunion de quelques chefs d'Etats de grands pays industrialisés se mettant à traiter pêle-mêle de développement, de réfrigérateurs, de gaz inertes, de traités internationaux, de chimie, de politique économique... »²⁴

Cette quatrième dimension nous rappelle que la participation active en matière de recherche prend aussi la forme de la circulation et de la « traduction » en « chaîne » des textes produits.

Dans le champ de l'éducation permanente, redisons-le, la production de concepts, d'arguments, de critiques est explicitement liée à l'action.

La question de la participation et de l'homologie touche donc aussi, in fine, à **l'invention de collectifs inédits**, dont l'effort de subjectivation pourrait déboucher sur l'action.

C'est ainsi que Pierre Bourdieu pensait que le travail intellectuel et critique devait s'articuler au mouvement social, en s'employant « à travailler à une invention collective des structures collectives d'invention »²⁵.

24 H. Amblard et al., *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Paris, Seuil, 1996, p. 136.

25 P. Bourdieu, « Les chercheurs et le mouvement social », in *Interventions 1995-2001. Sciences sociales et actions politiques*, Marseille, Agone, 2002, p. 469.